N° 268. CINQ CENTIMES Samedi 15 Juin 1889

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : ROUBAIX, rue de Vieil-Abreuvoir, N° 12 TOURCOING, rue Verte, 36.

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
mois, 4 fr. 50. — Un an
NORD et départements limitrophes
3 mois, 9 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . 0 fr. 50
FAITS DIVERS . . 0 fr. 25
LOCALES . . . 1 fr.

Les annonces sont reçues à ROUBAIX-TOURCOING, aux bureaux du journal ; PARIS à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10; et à BRUXELLES pour toute la BELGIQUE, au 14, BOULEVARD ANSPACH, chez MM. A. Goubaux et Cie 64, boulevard Anspach et 3, rue des Teinturiers.

TÉLÉPHONE

Voir à la deuxième page le compte rendu complet des débats devant la Cour d'Assises de Beauvais du

CRIME DE CHANTILLY
Affaire Hojos

ROUBAIX-TOURCOING 14 JUIN 1889

AU « PETIT NORD »

Le *Petit Nord* se fait aujourd'hui le champion du « programme unique », que nous croyons impraticable dans un très grand nombre de circonscriptions électorales.

Avant de répondre aux arguments développés à l'appui de sa thèse, par notre confrère et ami M. Charles Simon, nous tenons à déclarer que le système des candidatures multiples nous a jamais paru sans inconvénients, et que nous serions les premiers à nous réjouir s'il pouvait être évité, dans les circonstances actuelles qui ont une certaine gravité.

Mais, quand on fait de la politique, il ne faut pas seulement se laisser guider par ses conceptions ou par ses préférences personnelles ; il faut encore tenir compte des faits. On doit souvent négliger ce qui devrait être pour ne s'occuper que de ce qui est. Or, il suffit d'observer ce qui se passe, depuis un an, dans les rangs du parti républicain, pour comprendre que l'on ne saurait se flatter d'échapper à la diversité des programmes, ni par conséquent à la multiplicité des candidatures.

Nous nous sommes efforcés de démontrer cette double assertion, dans nos précédents articles, en indiquant les questions essentielles qui divisent nos coreligionnaires politiques. Le grand débat qui vient d'avoir lieu à la Chambre, *sur la question religieuse et sur la* politique générale du parti républicain; et la contradiction absolue qui s'est manifestée entre le programme électoral de MM. Jules Ferry et Ribot d'une part, et celui de MM. Lockroy, Clémenceau et Goblet, de l'autre, n'ont fait que confirmer notre démonstration.

Eh bien ! Tout cela n'a pas suffi à convaincre notre excellent confrère du *Petit Nord*. Car, bien loin de se résigner à prendre son parti des faits les plus patents et les plus incontestables, il ne désespère pas de voir toutes les divergences s'évanouir tout à coup, à la veille de la période électorale, et se fondre comme par miracle dans les termes d'un programme unique.

M. Charles Simon a la foi robuste. Il ne doute pas, en effet, de la possibilité d'amener les partisans de la révision républicaine et les adversaires de toute révision, les concordataires et les non-concordataires, les admirateurs et les ennemis de notre système d'impôts, à immoler leurs idées sur l'autel de la République, avant de partir en guerre contre l'ennemi. L'armée républicaine entrerait ainsi, en campagne, en laissant aux bagages tous ces *impédiments*, et la réaction et le boulangisme seraient taillés en pièce par une troupe si alerte.

Cela, c'est un beau rêve, mon cher confrère. De même qu'il est chimérique de répéter : « laissons tout ce qui nous divise, ne songeons qu'à ce qui nous unit, et faisons un bon programme pratique qui puisse être accepté par tout le monde. »

Nous embarrasserions peut-être bien fort, M. Charles Simon, en lui demandant de formuler ce programme magique, d'où seraient exclues toutes les grandes questions qui agitent la démocratie, et qui néanmoins réuniraît en un seul faisceau tous les républicains, depuis l'extrême-gauche jusqu'au centre gauche le plus modéré.

D'ailleurs, est-ce que cela est désirable, dans l'état de division morale où se trouve notre parti ? A supposer que les états-majors fussent disposés à conclure ce traité, est-ce à laisser dans l'ombre la révision, la séparation de l'Église et de l'État, et la réforme de l'impôt (on voit que nous limitons strictement les questions à débattre devant le suffrage universel, pour la prochaine législature), les électeurs ne suivraient pas le mot d'ordre. Et l'on verrait quantité de républicains modérés et *de républicains radicaux*, frustrés dans leur espoir de faire triompher leurs idées, se désintéresser *de la lutte, et se réfugier dans l'abstention*, sinon dans le boulangisme.

Voilà le grand écueil du programme unique et de son corollaire naturel — le candidat unique.

Non pas partout évidemment ; car on trouvera dans le Nord et ailleurs, des circonscriptions où l'immense majorité du corps électoral se groupera spontanément autour d'un seul homme, jouissant d'une popularité de clocher, et *représentant plus ou moins ses idées et* ses tendances.

Mais il est certain que le nombre de ces circonscriptions sera limité ; que l'on n'arrivera pas à faire accepter un programme et un candidat uniques dans *la plupart des milieux où l'on pense et* où l'on discute sur les affaires publiques, et où les divisions des doctrines des membres du Parlement trouvent un écho fidèle. Chaque traction républicaine du suffrage universel fera très vraisemblablement l'impossible pour lutter sous son drapeau, et avec un candidat de son choix.

Ceci étant admis, pourquoi chercher à s'insurger contre des faits qui sont destinés à se produire quand même ? Non-vaut-il pas mieux s'incliner devant ce qu'on ne peut empêcher, et tirer le meilleur parti d'une situation qui sera difficile sans doute, mais qui ne fera courir aucun danger à la République, et on l'*envisage avec sang-froid*.

Le premier tour de scrutin devant être celui des compétitions inévitables, laissons les compétitions se produire librement. Mais laissons aussi, nous tous, pour que le second tour de scrutin s'accomplisse dans l'union, dans la concorde et dans la discipline la plus absolue.

En Belgique, croyons-nous, lorsqu'un ballottage se produit entre trois candidats, celui qui arrive le dernier n'est pas admis à se présenter au second tour de scrutin.

Nous ne demandons pas que la loi française vienne imposer cette règle au parti républicain. Mais, en dehors de la loi, qu'est-ce qui empêchera les comités, les principaux électeurs et les journaux, d'exiger de tous les candidats républicains qui sollicitent les suffrages des électeurs, dans une même circonscription, concurremment avec un réactionnaire, qu'ils prennent l'engagement d'honneur de se retirer, s'ils n'arrivent pas bons premiers.

C'est sur ce terrain et non sur un autre, qu'il convient d'appeler tous les républicains sincères à s'entendre et à s'unir, pour le triomphe de la République.

M. Charles Simon nous objecte qu'il sera bien difficile, après une lutte de plusieurs semaines entre deux ou plusieurs candidats concurrents, de faire marcher ensemble et la main dans la main, contre la réaction, les compétiteurs malheureux et leurs amis, avec les vainqueurs du premier tour.

Notre confrère craint également que les violences de la polémique, dans la première partie de la période électorale, ne produisent une sorte de désgrégation du suffrage universel. Il invoque le passé à l'appui de ses pronostics.

Nous ne partageons pas les craintes de notre contradicteur ; car, nous sommes convaincus que l'expérience du passé ne porte ses fruits et que le massacre électoral ne commencera à éprouver une véritable aversion pour les querelles personnelles, et pour les *polémiques de mauvaise foi*.

Les électeurs qui veulent qu'on discute et non pas qu'on insulte, deviennent légion. Et ils sauront bien imposer leurs volontés à qui de droit.

Les mœurs anciennes doivent être abandonnées. Il faut que chacun réforme ses procédés.

La presse peut faire beaucoup dans ce sens. M. Charles Simon est à la tête d'un journal, comme nous.

Eh bien ! Ne serait-il donc plus difficile qu'à nous — lui dont la polémique avec ses confrères républicains est toujours si courtoise — de traiter avec égard les républicains qui ne pensent pas comme lui *et de réserver ses vivacités de plume* pour les réactionnaires et pour les pseudo-républicains qui marchent avec eux ?

Si nous donnons l'exemple de la conciliation, mon cher confrère, pendant la *prochaine campagne électorale, tout le* monde nous approuvera. Et quand nous chercherons à faire l'union au second tour, nous serons certainement écoutés et suivis.

A.-G. CLAUDE

JÉSUITE LAIQUE

La boulangeard Andrieux avait dit, il y a quelques jours que la *Bataille* était subventionnée par les fonds secrets.

M. Lissagaray eut la bonhomie d'envoyer à ce jésuite laïque deux de ses collaborateurs chargés de lui prouver, registres en main, que son journal suffisait complètement à ses besoins.

M. Andrieux a publié hier, dans la *Revue républicaine française* une réponse alambiquée, dans laquelle il semble dire qu'il n'a nullement voulu suspecter M. Lissagaray, mais ou il déclare qu'il tient à l'hostilité de ce dernier (?), hostilité qui ne peut que le servir auprès de ses amis (?!)

L'originalité, qualité à laquelle vise surtout M. Andrieux, a du bon : mais la clarté n'est point non plus à dédaigner.

NOS DÉPÊCHES

CONSEIL DES MINISTRES

Les batteries de campagne. — L'Inspection des Ponts et Chaussées. — Panama.

Le Conseil des Ministres s'est réuni jeudi matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Carnot.

M. de Freycinet a communiqué un projet portant augmentation des batteries de campagne.

M. Constans a quitté le Conseil bien avant la fin, afin d'être présent au ministère de l'intérieur, pour recevoir la délégation des cochers en grève et ceux-ci s'y présentaient.

M. Yves Guyot a fait signer à M. Carnot un mouvement assez étendu, portant sur l'inspection générale des Ponts et Chaussées.

La question de Panama a ensuite été agitée. M. Rouvier, ministre des finances a donné lecture d'un rapport très détaillé de M. Brunet, liquidateur. Il est presque certain que d'ici vingt-quatre heures, un projet de loi autorisant l'émission des bons à lots dont il a été question, sera déposé sur le bureau de la Chambre.

Chambre des Députés

AVANT LA SÉANCE

La commission financière.

Paris, 13 juin. — La commission se réunit et a rendu à M. Germain, rapporteur du budget, l'avis du gouvernement [illegible] qu'il [illegible] à l'Assemblée.

L'Assemblée [illegible] les projets relatifs aux procès d'aux délits [illegible] et aux dommages et pertes de Mongeas-les-Mines, qui [illegible] (Ain) de l'explosion du grisou.

Quant aux condamnés de Mongeas-les-Mines, le ministère refuse leur [illegible] [illegible] ; il ne consent que à [illegible] la réclamation de pelse. Ces condamnés ne sont plus qu'au nombre de 7.

Pour les délits de presse, il a été décidé [illegible] provenant de ce qu'on ne [illegible] que formulé [illegible] ; ce qui amènerait [illegible] [illegible] d'abroges aux moins de [illegible] [illegible].

Le ministère va faire [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] pour [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]